



édito

Premières estimations sur les prix de l'électricité et du gaz en 2024

Comme je m'y étais engagé aux dernières « Réunions d'Arrondissement », nous vous présentons dans ce document une information concernant l'évolution des prix de l'électricité et du gaz naturel.

Dans un contexte où les experts estiment que la crise de l'énergie n'est pas achevée, j'ai essayé de vous éclairer sur ce que pourraient être les prix de l'électricité et du gaz en 2024.

Vous y trouverez notamment des simulations sur les prix de l'électricité obtenus par la FDE 62 dans son dernier groupement de commandes pour l'année 2024, pour les sites d'une puissance inférieure ou égale à 36 kVA. Pour les sites d'une puissance supérieure à 36 kVA, les prix sont fixes de 2022 à 2024, vous ne subirez donc aucune hausse. Pour les prix du gaz, je vous transmets les premières informations dont nous disposons sur l'augmentation probable des prix.

Je sais combien, dans l'élaboration de vos budgets, le coût de l'énergie est un poste particulièrement important, aussi je vous assure, que vous serez immédiatement informé des évolutions qui se produiraient.

Ce sujet mobilise de nombreux collaborateurs de la FDE62 qui restent à votre disposition pour vous éclairer dans un contexte particulièrement complexe et incertain.

Michel Sergent

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ MARCHÉ DE LA FDE 62

Les prix de l'énergie, dont l'électricité, ont augmenté à partir de juillet 2021 pour exploser en 2022. Ils ont commencé à baisser à la fin décembre 2022 mais sont restés très élevés au regard des prix constatés avant la crise énergétique.

Le prix marché est l'un de ceux qui permettent de déterminer le prix de l'électricité :

- En 2019, les prix de marché se situaient autour de 50 €/MWh
- En 2021, ils atteignaient 400 €/MWh
- Début 2022, ils se situaient à 200 €/MWh
- Fin août 2022, ils ont atteint 1130 €/MWh
- Jusqu'au 15 décembre, un retour des prix vers 400 €/MWh a été observé
- Depuis cette date, une baisse des prix est constatée et aujourd'hui le prix varie aux environs de 200 €/MWh. On est encore loin des prix 2019 d'avant la crise.

PRIX DU MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ BASELAOD €/MWH



PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ MARCHÉ DE LA FDE 62

LES PRIX POUR LES SITES D'UNE PUISSANCE INFÉRIEURE OU ÉGALE À 36 KVA.

Le fournisseur est EDF, il a été retenu pour les années 2023, 2024 et 2025. Les prix sont fixes pour une durée d'un an. Vous trouverez, ci-dessous des premières informations sur les prix pour l'année 2024.

Pour les bâtiments

En 2023, vous payez un prix de 404 €/MWh pour la fourniture de l'électron sans les aides de l'Etat et **après écrêtement de l'ARENH** (voir en page ci-contre). Soit un prix de l'électron de 292 €/MWh avec les aides de l'Etat.

Pour obtenir ces prix, la FDE 62 avait déterminé un prix de l'électron **avant écrêtement de l'ARENH** à 318.74 €/MWh.

En 2024, le prix déterminé par la FDE 62 est de 125.32 €/MWh avant écrêtement de l'ARENH et un prix de l'ARENH de 42 €/MWh.

Vous trouverez ci-dessous des simulations de ce que pourrait être le prix si le prix de l'ARENH reste à 42 €/MWh et le niveau d'écrêtement est équivalent à celui de l'année dernière :

➤ Si le prix de rachat sur le marché en décembre 2023 est de 200 €/MWh, soit un prix équivalent au prix du marché actuel, le prix de l'électron pour 2024 serait de 160 €/MWh.

➤ Si le prix de rachat sur le marché en décembre 2023 est de 420 €/MWh, soit un prix équivalent au prix du marché de décembre 2022, le prix de l'électron pour 2024 serait de 210 €/MWh.

Aides de l'Etat :

A ce jour, nous n'avons pas d'information sur la reconduction des aides de l'Etat et ses niveaux.

⚠ Le prix indiqué est celui de l'électron qui ne représente pas la totalité de la facture.

Pour l'éclairage public

En 2023, vous payez un prix de 94 €/MWh pour la fourniture de l'électron. Ce prix étant inférieur à 180 €/MWh, il n'y a pas d'aide de l'Etat.

Pour 2024, vous trouverez ci-dessous des simulations de ce que pourrait être le prix si le prix de l'ARENH reste à 42 €/MWh et le niveau d'écrêtement est équivalent à celui de l'année dernière :

➤ Si le prix de rachat sur le marché en décembre 2023 est de 200 €/MWh, soit un prix équivalent au prix du marché actuel, le prix de l'électron pour 2024 serait de 36 €/MWh.

➤ Si le prix de rachat sur le marché en décembre 2023 est de 420 €/MWh, soit un prix équivalent au prix du marché de décembre 2022, le prix de l'électron pour 2024 serait de 101 €/MWh.

⚠ Le prix indiqué est celui de l'électron qui ne représente pas la totalité de la facture.



LA FDE 62 REVIENDRA VERS VOUS FIN DÉCEMBRE 2023, DÈS QUE LES PRIX DÉFINITIFS POUR LES BÂTIMENTS ET L'ÉCLAIRAGE PUBLIC SERONT DÉTERMINÉS AFIN DE VOUS COMMUNIQUER LES PRIX ET LES ÉVOLUTIONS VIS-À-VIS DE VOTRE FACTURE ACTUELLE.

ARENH ET ÉCRÊTEMENT

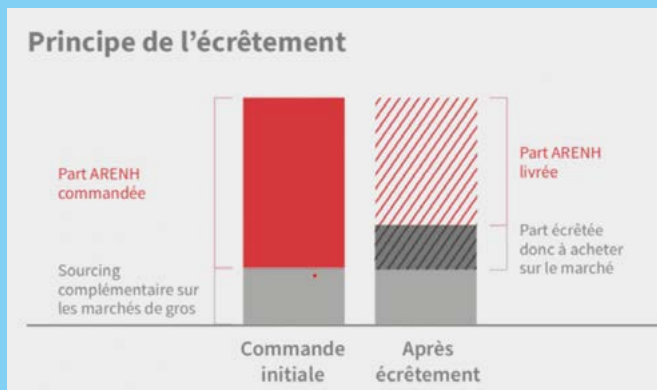
L'« ARENH » signifie « Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique ». Il permet à tous les fournisseurs de s'approvisionner en électricité auprès d'EDF dans des conditions fixées par les pouvoirs publics. Pour 2023, l'Etat a décidé que le prix est de 42 €/MWh et le volume global maximal affecté au dispositif est égal à 100 TWh/an (100 000 000 000 kWh/an)

Qu'est-ce que l'écrêtement ARENH ?

On parle d'écrêtement ARENH lorsque la totalité des demandes des fournisseurs dépasse le seuil décidé par l'Etat.

Pourquoi l'écrêtement impacte la facture d'électricité ?

Lorsqu'il y a écrêtement, ayant reçu moins de volumes d'ARENH qu'ils n'en avaient demandés, les fournisseurs sont obligés d'acheter l'électricité non reçue sur le marché, où les prix de l'électricité sont largement supérieurs à 42 €/MWh. En 2022, ils étaient par exemple à 420 €/MWh.



LES PRIX POUR LES SITES D'UNE PUISSANCE SUPÉRIEURE À 36 KVA.

Le fournisseur est Total Energies, il a été retenu pour les années 2022, 2023 et 2024. Les prix sont fixes pour la durée du marché. Vous n'avez donc aucune hausse due à l'explosion des prix du marché de l'électricité en 2023. Vous ne la subirez pas non plus en 2024. Seules les éventuelles augmentations des taxes et contributions peuvent arriver comme en 2023.

PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ POUR LES COMMUNES AUX TRV (TARIFS RÉGLEMENTÉS DE VENTE)

Sur les conseils de la FDE 62, de nombreuses communes éligibles (employant moins de 10 personnes et dont les recettes de fonctionnement annuelles n'excèdent pas 2M€) aux Tarifs Réglementés de Vente de l'électricité (TRV) y sont retournées.

Pour les communes, la facture de l'électricité était multipliée en moyenne par 1.53 par rapport à la facture de 2022. Un tarif très avantageux par rapport aux offres de marché.

L'Etat a décidé que l'évolution des TRV d'électricité en TTC serait de + 10 % environ à compter du 1^{er} août 2023.

Cela aura un impact important sur vos budgets dès cette année. Le prix sera donc multiplié en moyenne par 1.70 par rapport à l'année dernière

⚠ Les prix des TRV sont largement inférieurs à ceux des autres offres.

LES NOUVEAUX PRIX SONT :

POUR L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

AVEC ET SANS COMPTAGE	ABONNEMENT ANNUEL (€/kVA) : 141,12	PRIX DE L'ÉNERGIE (c€/kWh) : 14,35
-----------------------	------------------------------------	------------------------------------

POUR LES BÂTIMENTS

OFFRE DE BASE « PUISSANCE SOUSCRITE » (EN KVA)	ABONNEMENT ANNUEL (EN €/an)	PRIX DE L'ÉNERGIE (EN c€/kWh)	
3	131,28		
6	162,12		
9	191,64		
12	220,80		
15	249,96	19,07	
18	276,36		
24	338,88		
30	400,32		
36	459,48		
OFFRE HC/HP « PUISSANCE SOUSCRITE » (EN KVA)	ABONNEMENT ANNUEL (EN €/an)	PRIX DE L'ÉNERGIE (EN c€/kWh)	
6	164,04	Heures pleines	Heures creuses
9	195,12		
12	226,68		
15	256,20		
18	286,68		
24	354,72		
30	415,68	19,84	16,07
36	476,40		

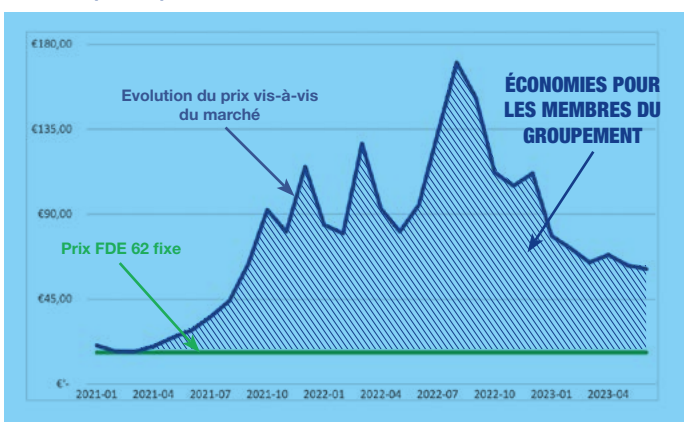
PRIX DU GAZ

Marché actuel

Actuellement dans le cadre de notre marché pour l'achat de gaz naturel pour les années 2021, 2022 et 2023, le fournisseur est Engie.

Le prix de la molécule de gaz est de 16.85 €/MWh avec un prix fixe sur la durée du contrat.

Ce prix a été négocié en 2020, une période où les prix de l'énergie étaient très bas vis-à-vis des conditions sanitaires et du contexte économique qui en a découlé.



DES ÉCONOMIES POUR LES COMMUNES VIS-À-VIS DE L'ENVOLEE DU PRIX DE L'ÉNERGIE DONT LE GAZ NATUREL

Depuis le lancement du marché au 1^{er} janvier 2021, les membres du groupement ont réalisé une économie de plus de 25 millions d'euros.

Contexte actuel

Les prix de l'énergie dont le gaz naturel ont augmenté à partir de juillet 2021 pour exploser en 2022. Ils ont commencé à baisser fin 2022 mais sont restés très élevés vis-à-vis des prix du passé.

Dans ce contexte, la FDE 62 a relancé le marché pour la fourniture de gaz pour les années 2024, 2025 et 2026.

- Le fournisseur retenu est Engie pour les trois années.
- Le prix ne sera plus fixe sur les trois ans de la durée du marché mais sera un prix fixe annuel. Pour 2024, le prix sera déterminé avant fin novembre. Les éléments définitifs vous seront communiqués.

Pour l'année 2024, il faut s'attendre à une augmentation très importante du prix de la molécule. Un prix qui pourrait être multiplié par environ 3.75.

Par contre le prix de la molécule ne représente pas 100% de la facture. **La facture moyenne pourrait être multipliée par 2.15.**

LA FDE 62 REVIENDRA VERS VOUS DÈS QUE LE PRIX DÉFINITIF SERA DÉTERMINÉ AFIN DE VOUS COMMUNIQUER LES PRIX ET LES ÉVOLUTIONS VIS-À-VIS DE VOTRE FACTURE ACTUELLE.



CONSEIL DE LA FDE 62

La FDE 62 vous encourage à renouveler vos anciennes chaudières au gaz naturel de plus de 15 ans par une chaudière au gaz naturel haute performance. Cela permet en moyenne une économie de l'ordre de 20 à 30 %.

La fédération vous accompagne à hauteur de 25% (plafond à 2900 € pour une installation d'une puissance inférieure à 70 kW ou 5 800 €)

LE BON RÉFLEXE : AVANT TOUT PROJET, CONTACTEZ LA fde62

40 avenue Jean Mermoz CS 70255 62005 DAINVILLE Cedex Tél.: 03 21 51 09 40 Fax.: 03 21 51 11 08

Directeur de publication Michel Sergent / Responsable de rédaction Corinne Vasseur / Réalisation la relation équitable / Imprimé sur papier recyclé à 1200 exemplaires / Imprimerie Brunehaut / Crédits photos : DR, FDE 62.



www.fde62.fr